



# Sources de revenus

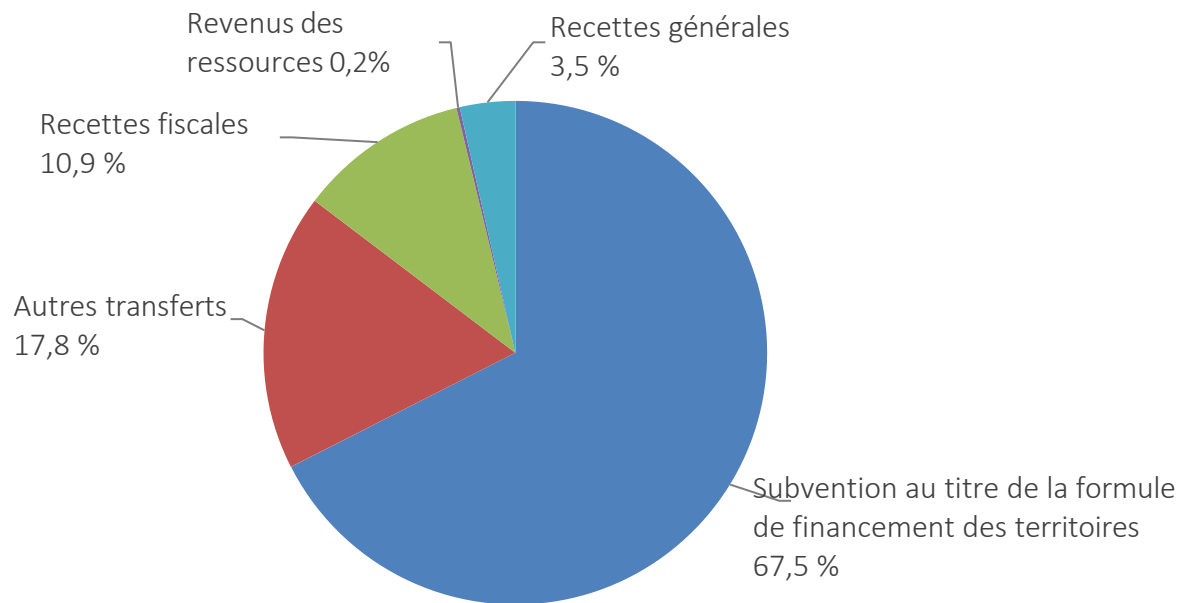


**DIALOGUES SUR LE  
BUDGET 2022**



# D'où viennent nos revenus?

Le nombre limité de contribuables et d'options pour hausser les revenus nous mettent à la merci des transferts fédéraux.



# Sources de revenus : critères et difficultés

## Critères :

- accroître les revenus malgré la petitesse de l'assiette fiscale;
- respecter les politiques fiscales pour un régime simple, juste, efficace et prévisible;
- analyser les effets économiques, notamment sur le coût de la vie et des affaires

## Difficultés à trouver l'équilibre entre :

- les dépenses nécessaires et la croissance économique;
- la redistribution des revenus (pour réduire les inégalités entre les résidents) et la création d'encouragements à déménager et à travailler aux Territoires du Nord-Ouest (TNO);
- les entreprises et le public.



# Hausse des revenus et hausse des impôts

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) peut accroître ses revenus grâce à :

- 1. la croissance économique et démographique;**
- 2. l'augmentation des taux d'imposition, la création de nouvelles taxes ou la recherche de nouvelles sources de revenus.**



# Accroître les revenus par la croissance économique

- La croissance économique et démographique des TNO entraîne les revenus à la hausse. Cette augmentation passe par :
  - l'élargissement de l'assiette fiscale;
  - celle des subventions au titre de la formule de financement des territoires (FFT) – 41 500 \$ de plus par nouveau résident dans la base de dépenses brutes.
- La hausse des recettes fiscales est néanmoins limitée par :
  - les pertes — une bonne partie de l'activité économique des TNO profite à d'autres régions (entrées de capitaux et travailleurs de l'extérieur);
  - **la réduction des subventions qui accompagne la croissance de l'assiette fiscale — en moyenne 30 % de cette augmentation est plutôt employée pour l'encouragement au développement économique en vertu de la FFT**



# Accroître les revenus par les impôts

- Le GTNO impose les revenus des entreprises et des particuliers, les salaires, le carburant (y compris la taxe sur le carbone), le tabac, l'immobilier et les primes d'assurance habitation, et majore le prix de l'alcool et du cannabis.
- Les taux d'imposition sont inférieurs ou semblables à la moyenne nationale, excepté les majorations sur le prix de l'alcool et du tabac.
- Ces marges sont parmi les plus élevées au Canada.
- Les TNO n'imposent aucune taxe de vente territoriale.
- **Selon la formule de financement territorial, le GTNO garde 100 % des revenus générés par les augmentations d'impôts et les nouvelles taxes.**



# Imposition des particuliers

- Impôt progressif sur le revenu des particuliers : le GTNO applique un taux d'imposition plus élevé aux revenus plus élevés. L'impôt sur le salaire augmente aussi le fardeau fiscal de ceux qui touchent un revenu d'emploi.
- Aux TNO, le taux d'imposition des particuliers est inférieur à la moyenne nationale, en raison du coût de la vie élevé.
- Une nouvelle fourchette d'imposition de 18 % pour les revenus de 200 000 \$ et plus générerait environ deux millions de dollars en revenus supplémentaires pour le GTNO.



# Imposition des entreprises

- Aux TNO, le taux d'imposition général sur les sociétés est de 11,5 %. Pour les petites entreprises, il est de 2 % sur les revenus imposables inférieurs à 500 000 \$.
- Le taux général est légèrement inférieur à la moyenne nationale (11,7 %), tandis que le taux pour les petites entreprises territoriales est inférieur à la moyenne nationale (2,6 %).
- Il est difficile d'estimer les revenus que générerait l'augmentation du taux général, compte tenu du comportement changeant des grandes entreprises et de la volatilité des profits du secteur des ressources.





# Taxes de consommation, etc.

- **Taxes du GTNO en vigueur :**

- Tabac : la taxe sur les cigarettes est élevée; on pourrait accroître celle sur le tabac à rouler.
- Carburant : cette taxe est inférieure à la moyenne nationale, mais elle s'applique aussi à la consommation hors route. Le prix du carburant est parmi les plus élevés au Canada.
- Carbone : les hausses du taux de cette taxe ont été fixées par la loi jusqu'au 1er juillet 2022. À la suite de changements législatifs, cette taxe augmentera de 15 \$ par tonne d'émissions de gaz à effet de serre à compter du 1er avril 2023.
- Propriétés dans la zone d'imposition générale : les taux par mille d'impôt foncier général et scolaire sont indexés annuellement au taux d'inflation.
- Majoration sur les boissons alcoolisées : les prix au détail sont parmi les plus élevés au Canada.
- Primes d'assurance : cette taxe est comparable à celles des provinces.

- **Nouvelles taxes envisageables :**

- Une taxe de vente territoriale de 2 %, harmonisée à la TPS fédérale, générerait environ 20 millions de dollars chaque année pour le GTNO.
- Taxe sur le vapotage : le gouvernement fédéral a proposé d'administrer une taxe sur le vapotage équivalente à la taxe fédérale au nom des TNO.



# Droits et redevances

- Les droits servent en partie à compenser ce que le gouvernement paye pour offrir certains services. Chaque année, le GTNO perçoit environ 25 millions de dollars en droits.
- Depuis le 1er avril 2012, les droits sont automatiquement indexés à l'inflation, à moins que :
  - l'augmentation ne risque de décourager l'utilisation des services et de nuire à la sécurité du public;
  - l'augmentation ne risque de nuire à la concurrence avec d'autres régions;
  - les droits soient déjà établis au taux du marché (p. ex. baux commerciaux);
  - les droits soient controversés sur le plan politique (p. ex. droits sur les demandes d'accès à l'information);
  - le coût de la prestation des services n'ait diminué.



## Options

# Revenus tirés des ressources

- Selon l'Entente de principe sur le transfert des responsabilités liées aux terres et aux ressources des Territoires du Nord-Ouest, le GTNO perçoit tous les revenus tirés de l'exploitation des ressources et, après avoir soustrait les montants des revendications territoriales, donne 50 % de ce qui reste au gouvernement fédéral, jusqu'à concurrence d'une limite qui ne sera sans doute pas atteinte à court ou moyen terme.
- Le GTNO redistribue jusqu'à 25 % du « solde fiscal net » aux gouvernements autochtones. Le GTNO garde 37,5 % des revenus tirés de l'exploitation des ressources, moins si la limite est atteinte.
- Une révision des redevances est en cours et devrait mener à des recommandations. Elle vise notamment à éviter que les changements découragent les activités de prospection et d'exploitation de mines et réduisent la durée de vie des mines établies (laisser le minerai dans le sol), compte tenu de la faiblesse du cours des produits de base et de la difficulté qu'ont les entreprises à obtenir du financement.



# Résumé

- Il est impossible d'augmenter de beaucoup les revenus sans accroître le coût de la vie.
- Les options de revenu servent à augmenter les recettes autonomes.
- Cependant, la génération de nouveaux revenus ne garantit pas la viabilité financière; le gouvernement doit continuer à gérer ses dépenses de façon responsable.

